

[Médias - Culture](#)

## Sept salariés des Z'amours attaquent la société d'Arthur aux prud'hommes

Malgré 12 à 14 ans d'ancienneté dans l'émission de France 2, ils avaient été écartés par le nouveau producteur sans aucune indemnité.

[Claire Padych](#)

Publié : 10/04/2024 à 10:19 - Mis à jour : 10/04/2024 à 10:40



Arthur assiste à l'événement 'The Lion King Festival' Green Carpet à Disneyland Paris le 29 juin 2019 à Paris, France. Photo by Nasser Berzane/ABACAPRESS.COM Berzane Nasser / Berzane Nasser/ABACA

Clap de fin tumultueux pour l'équipe des Z'amours. Techniciens, cadres... beaucoup ont travaillé durant des années sur le fameux jeu de milieu de journée, lancé sur 1995 sur France 2. Jusqu'à l'arrêt brutal de l'émission en 2021. « *Certains se sont consacrés à ce programme durant une grande partie de leur vie, et du jour au lendemain, ont été évincés sans préavis ni*

*indemnité, apprenant son interruption par voie de presse* », déplore l'avocat, Florent Hennequin, du cabinet Lepany & Associés. Beaucoup d'intermittents précaires n'ont pas osé aller plus loin, retenus par le risque d'être blacklistés s'ils tentaient une action en justice pour se faire payer leur dû. Mais sept d'entre eux sont bien décidés à se faire entendre. Collaborateurs de l'émission durant 12 à 14 ans, quatre maquilleuses, un chef électricien, un chef OPV/cadreur et un caméraman réclament aujourd'hui aux prud'hommes la requalification de leurs CDD en CDI, la reconnaissance de leur licenciement et la nullité de celui-ci.

En dix ans, ils ont vu évoluer les animateurs - Tex, Bruno Guillon...- et les producteurs : en charge du jeu depuis 2002, Sony Picture Television a été racheté en 2020 par le groupe Satisfaction de la star du PAF Arthur et s'est transformé en Satisfy. Sous-traitants de France Télévisions, payés par la société de production à la manœuvre, ces « permittents » (intermittents permanents) ont mis en boîte des centaines de numéros, avec 7 à 8 émissions enregistrées par jour sur des sessions de 7 à 10 jours. De quoi connaître par cœur ses coulisses.

Mais en mars 2021, le groupe public décide la fin des Z'amours - la déclinaison d'un programme américain - officiellement pour privilégier la création française. La rupture est express : dès mai, plus personne ne travaille pour le jeu. Pour Maître Florent Hennequin, cet arrêt en fin de saison cache la réalité d'un licenciement collectif pour motif économique, que la société a déguisé en fin de CDD. « *Le programme a duré 26 ans et a fait l'objet de négociations commerciales sur le long terme entre Satisfy et France TV, souligne l'avocat des sept contestataires aux prud'hommes. Parallèlement, les salariés qui ont contribué à faire ces programmes ont été systématiquement maintenus en contrats précaires et n'ont pas obtenu un centime quand leurs CDD ont été rompus : Satisfy a fait peser sur ces salariés une incertitude qu'elle ne supportait pas elle-même.* » Le conseil plaidera la fraude au plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) lors d'une audience renvoyée en novembre prochain. Ni la direction générale de Satisfy, ni son avocate n'ont répondu aux sollicitations de *l'Informé*.

## **Encadré :**

### **Financée par la pub, « Les Z'amours » poursuit sa vie en streaming**

En 2023, le groupe Satisfaction se lançait dans la Fast TV avec trois premières chaînes (« *Les Z'amours* », « *Le Meilleur d'Arthur* » et « *Qui Veut Gagner Des Millions ?* ») lancées en partenariat avec Samsung TV Plus. Ces chaînes « *proposent des archives des émissions cultes de ces trois programmes, dont Satisfaction Group a acquis les droits lors de la reprise des activités françaises du groupe Sony Pictures Television (SPTF) en juillet 2020* » comme le décrit [La Correspondance de la publicité](#). Un recyclage au goût amer pour l'avocat Florent Hennequin : « *ces programmes sont toujours visibles, largement rentabilisés par la publicité, alors que mes clients ont été précarisés pendant plus de 20 ans et doivent désormais se battre pour obtenir une juste réparation.* »

Le 18 mars 2024, une nouvelle association entre le japonais Rakuten TV et Satisfaction est annoncée avec le lancement de 5 Fast TV reprenant les marques des programmes « *Les Anges de la Télé réalité* », « *Les Secrets de Nos Régions* », « *Le Meilleur d'Arthur* », « *Qui Veut Gagner des Millions ?* » et « *Les Z'amours* » (avec 700 épisodes, [selon ITRNews](#)). Rakuten TV est une plateforme majoritairement gratuite financée par la pub qui propose plus de 500 chaînes Fast en Europe.